



- x Le CELIAPP peut rester ouvert pour un maximum de 15 ans. Il faut donc tenir compte du moment où le CELIAPP devrait être ouvert pour commencer à épargner. L'ouverture du compte trop jeune pourrait mener à la fermeture du compte avant l'achat d'une maison. En revanche, toute épargne dans le CELIAPP qui n'est pas utilisée pour acheter une maison admissible peut être transférée libre d'impôt dans un REER. Elle peut également être retirée sur une base imposable. Si elle était transférée à un REER, elle ne réduirait pas les droits de cotisations admissibles à un REER.
  
- x Vous ne pouvez pas utiliser à la fois le CELIAPP et le Régime d'accèsion à la propriété (RAP). Le RAP prévoit un retrait libre d'impôt de votre REER, jusqu'à 35 000 \$, mais le montant doit être remboursé dans le REER en versements annuels égaux sur 15 ans. Autrement, le montant du versement annuel impayé est inclus dans votre revenu imposable. L'objectif était de fournir des flux de trésorerie aux acheteurs d'une première maison et de reconstituer le REER sur 15 ans afin de poursuivre l'épargne à la retraite. Avec le CELIAPP, vous pouvez préserver vos droits de cotisations à un REER et cotiser au CELIAPP à la place. De plus, les retraits du CELIAPP ne sont pas imposables, offrant ainsi un avantage fiscal. Cependant, pour certaines personnes qui achèteraient une maison d'ici 2 ou 3 ans, elles pourraient avoir besoin de considérer laquelle des deux alternatives permettrait de maximiser le montant à extraire pour la mise de fonds. Cela nécessite une certaine réflexion, en tenant également compte du CELI. Dans certains cas, il sera peut-être préférable d'utiliser le RAP si plus de fonds sont disponibles dans le REER. Vous pouvez également transférer de l'argent du REER libre d'impôt au CELIAPP. Étant donné que ces cotisations à un REER ont été déduites pour les économies d'impôt au moment où vous avez cotisé, vous n'obtiendrez pas de déduction sur le transfert au CELIAPP. L'avantage est que le retrait sera libre d'impôt, mais sans l'obligation de le rembourser comme dans le cas du RAP. C'est une bonne chose pour les flux de trésorerie, mais ce n'est pas le moyen idéal pour épargner en vue de la retraite, car le REER n'est pas reconstitué et les droits de cotisations au REER ne sont pas rétablis pour le montant transféré au CELIAPP.

En fin de compte, le CELIAPP offre des avantages fiscaux et une flexibilité supplémentaire, mais une certaine planification fiscale par rapport à votre cas spécifique peut être nécessaire.

Services aux entreprises Padgett -  
*Créer des histoires de réussite, un entrepreneur à la fois.*



#### Avis aux lecteurs

Padgett offre une gamme complète de services de gestion comptable et fiscale, ainsi qu'un service de paie aux petites entreprises des secteurs de service et de détail. La présente publication souligne certains faits nouveaux en matière de fiscalité, de finances et de commerce. Elle propose également certaines idées générales de planification fiscale pouvant s'appliquer à certaines situations. Cependant, vu la complexité des lois fiscales, la constance des changements découlant de faits nouveaux et la nécessité de déterminer si le contenu est applicable à un contribuable en particulier, il est important de consulter notre bureau avant de mettre en œuvre toute idée pouvant y être suggérée.